

CHAPITRE 8 — TEST DE COMPORTEMENT (TC) DCF

Le **Test de Comportement DCF (TC)** est un outil créé par la DCF pour évaluer la manière dont un chien gère l'**environnement spécifique d'une compétition DCF** (CUP, Open, Finale, AG...).

À partir de la saison **2025**, le TC devient un **pré-requis obligatoire pour la validation officielle du Grade 2 (Grand Champion) et de tout grade supérieur** (cf. Chapitre 7 — Les Grades).

8.1 — Objectif du TC

Le TC a pour but :

- de **lire le comportement du chien** dans un contexte DCF (public, bruit, zones d'attente, organisation, contraintes de la compétition),
- de vérifier que le chien peut évoluer **sans détresse ni contraintes exagérées imposées par le conducteur**,
- d'identifier les **points de travail** permettant d'améliorer sa sérénité et donc ses performances dans le temps.

Le TC **n'est pas** :

- un test de **sociabilité** (le but n'est pas de savoir si le chien est « gentil » avec tout le monde),
- un test d'**obéissance** ou de dressage,
- un outil destiné à **blâmer** ou **stigmatiser** des binômes.

La DCF rappelle qu'elle a toujours accueilli des **chiens réactifs humains ou congénères** et que ce sport a aidé de nombreux chiens avec des difficultés.

Le TC ne vise pas à exclure les chiens réactifs, mais à comprendre **comment ils vivent l'environnement DCF** et à aider les conducteurs à mieux les préparer.

8.2 — Public concerné

Le TC est accessible :

- aux **compétiteurs licenciés DCF**,
- aux **conducteurs non licenciés** qui souhaitent savoir si leur chien est adapté à l'environnement DCF.

Il devient **obligatoire uniquement** pour :

- les binômes qui souhaitent **valider le Grade 2 (Gd CH)**,
- et, au-delà, **tout grade supérieur** (Grades 3, 4, 5...).

Les chiens déjà titulaires d'un **CSAU** ou d'un autre test de comportement doivent **également** passer le TC DCF s'ils souhaitent valider un **grade 2 ou supérieur**.

Pour la grande majorité des participants qui ne visent pas ces grades :

le TC reste **facultatif** et n'empêche en rien la participation aux **CUP, Open ou Finales**.

8.3 — Contenu général du TC

8.3.1 — Forme du test

Le TC prend la forme d'un **parcours balisé** composé de **20 ateliers**.

Ces ateliers reproduisent ou s'inspirent des **interactions et situations rencontrées lors des compétitions DCF**, par exemple :

- contrôle du **microchip** par un « faux vétérinaire » avec un **vrai lecteur**,
- mise en situation de **toise** (décorum similaire à la toise officielle),
- passage sur un **podium**,
- **croisements humains**, mouvements en zones d'attente,
- stimuli visuels ou sonores comparables à ceux d'une CUP / Open / Finale, etc.

Les ateliers ne sont **pas décrits en détail dans le règlement**, afin de :

- préserver la **spontanéité** du comportement observé,
- conserver un **aspect naturel** de l'évaluation.

8.3.2 — Comportement attendu

Le TC n'exige pas un chien « parfait », mais un chien capable de :

- progresser dans le parcours,
- supporter raisonnablement les situations proposées,
- ne pas montrer de signes de détresse grave liés à des contraintes imposées par le conducteur.

Point important :

Aucun contact humain direct n'est obligatoire dans le cadre du TC, et le fait de refuser un contact humain **n'est pas disqualifiant**.

L'évaluation porte sur :

- la façon dont le chien gère l'**environnement DCF**,
- la manière dont le conducteur accompagne son chien **sans le “pousser” de manière excessive**,
- la présence éventuelle de signaux de **peur, d'inquiétude ou de refus** incompatibles avec un déroulement serein en compétition.

8.4 — Organisation pratique du TC

8.4.1 — Fréquence et lieux

À partir de la saison 2025, des sessions de TC sont proposées au cours de la saison sur les événements et sites désignés par la DCF. Les dates et lieux sont communiqués sur les supports officiels.

Le TC est notamment proposé :

- sur les dates de **formation DCF** organisées à **HDB's Arena QG**,
- ainsi qu'à **Bourges** lors de différents événements : **OPEN, FINALE, CUP, AG**,
- et éventuellement sur d'autres sites validés et annoncés par la DCF.

Les dates et lieux disponibles sont communiqués via les **canaux officiels** (site, arenas, communication fédérale).

8.4.2 — Nombre de tentatives

- Le TC peut être passé à **n'importe quel moment** de la carrière du chien.
- **Une seule validation** du TC suffit pour toute la carrière du binôme :
 - il n'est pas nécessaire de le repasser une fois qu'il est obtenu,
 - sauf si le conducteur souhaite le refaire à **titre personnel**.
- En cas d'échec, le TC peut être **repassé autant de fois que nécessaire**, dans la limite suivante :
 - il est **interdit de passer plusieurs TC dans le même week-end**.

8.4.3 — Tarifs

Les tarifs suivants s'appliquent (susceptibles d'ajustement par la DCF) :

- **15 €** pour le **premier passage** du TC,
- **10 €** pour chaque passage suivant en cas de non validation.

8.4.4 — Attestation

En cas de réussite, le binôme :

- reçoit une **attestation DCF de validation du TC**,
- destinée à être **collée ou ajoutée dans le carnet de travail** du chien.

Cette attestation fait foi auprès de la DCF pour la **validation des grades** (cf. Chapitre 7).

8.5 — Notation du TC

Le TC est noté sur **20 points**.

- Pour valider le test, il faut obtenir **au moins 18/20**.
- Une fois le TC **validé**, il est considéré comme acquis pour toute la carrière du chien (sauf décision disciplinaire exceptionnelle).

En cas d'échec (note < 18/20) :

- le conducteur peut choisir de **repasser le TC** lors d'une autre date,
- le binôme peut **continuer à participer aux compétitions DCF** et à accumuler des points (voir ci-dessous).

8.6 — Lien entre TC, participation et grades

Le TC est entièrement **indépendant de la participation sportive** et des points :

- il ne rapporte **aucun point** (ni points classiques, ni points champions, ni points BIR),
- il n'empêche **jamais** de s'inscrire et de participer à une **CUP, un Open ou une Finale**,
- il n'empêche **pas** d'accumuler :
 - des **points classiques**,
 - des **points champions (pts CH)**,
 - des **points BIR**,
 - de battre des **RA / RE**.

En revanche, à partir de **2025** :

- la **validation officielle du Grade 2 (Grand Champion)**,
- ainsi que la validation de **tout grade supérieur (Grades 3, 4, 5)**

sont conditionnées à :

1. l'atteinte des **seuils de points et de résultats** définis au **Chapitre 7 — Les Grades**,
2. **et la validation d'un TC**.

Tant que le TC n'est pas validé :

- un binôme peut atteindre les **seuils de points** de Grade 2, 3, 4, 5,
- mais ses grades restent en statut « **en attente de validation TC** » et ne peuvent pas être certifiés officiellement.

Dès que le TC est validé :

- le **Grade 2** peut être certifié (si les conditions de points et de BIS sont remplies),
- les **grades supérieurs** (3, 4, 5) peuvent être certifiés dès franchissement des seuils de points prévus.

DCF TC

TEST DE COMPORTEMENT

